

## **ASSEMBLÉE DU CA DE L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DU LAC SELBY**

### **Procès-verbal de la Séance du 12 juin 2021 à 13h30, au 256, rue Jetté**

Membres présents: François Charbonneau, Vicky Coupal, Claude Giasson, Jérôme Minier, Gilles Nadeau

Membres absents : Estelle Bernard, Jeremy Page, André Pinsonneault

Membre d'office invité: François Tremblay, conseiller municipal

---

#### **1-Mot de bienvenue et quorum**

Après avoir constaté le quorum, le président, François Charbonneau souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée ouverte à 13h30.

#### **2-Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé d'adopter l'Ordre du jour tel que proposé par Gilles Nadeau, secondé par Claude Giasson et résolu à l'unanimité

#### **3- Adoption des procès-verbaux précédents. Dernier CA le 10 septembre 2020. L'adoption du procès-verbal du 10 septembre 2020 est proposé par Gilles Nadeau, secondé par Vicky Coupal et résolu à l'unanimité.**

#### **4-Rapport du président**

M. Charbonneau rappelle que les règles de distanciation physique exceptionnelles dues à la COVID-19 ne nous ont pas permis de tenir d'assemblée générale en 2020. Nous avons cependant produit un rapport écrit qui en tient lieu. Ce rapport a été publié dans le Héron en octobre 2020 et distribué aux membres (voir Héron en annexe).

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Ville en décembre et février dernier. Douze nouvelles bouées ont été commandées afin de remplacer les 8 plus anciennes. Elles n'ont pas encore été reçues. Une station de lavage serait requise afin d'éviter l'envahissement du lac d'EEE (espèces exotiques envahissantes) animales comme les moules zébrées, gobies, écrevisses, carassins ou végétales telles le myriophylle à épi, le roseau commun, l'élodée du Brésil, le potamot crépu, la châtaigne d'eau. L'interdiction d'embarcations propulsées par moteurs mécaniques ou électriques avec une règle de priviléges acquis pour les résidents ayant déjà de tels bateaux serait la solution la plus efficace, et certes la plus radicale. Un autocollant, distribué aux propriétaires des bateaux locaux, permettrait d'y retrouver, le nom et les coordonnées du propriétaire du bateau. Cependant, compte tenu de la volonté du gouvernement de freiner les limitations dans les accès publics aux lacs du Québec, la présence d'une station de lavage permettrait de limiter cette invasion d'espèces animales.

#### **Lettre aux citoyens avec compte de taxes (voir lettre en annexe)**

Rapport du MFFQ sur les espèces envahissantes au lac. Nous avons commandé un rapport sur les espèces végétales envahissantes au lac dont le roseau commun (phragmite) et le myriophylle à épis. Ce dernier ne forme pas d'herbiers denses et sa prolifération est sous contrôle. Le roseau commun

ou phragmite est plus problématique : on en retrouve à 20 endroits au lac. Nous devrons tenter de les éradiquer en les arrachant manuellement année après année avant la floraison ou en les coupant 6 pouces en bas du niveau de l'eau ou jusqu'aux rhizomes. L'installation de bâches pour couper la lumière est aussi utile pour s'attaquer à ce fléau. Les résidus doivent être déposés dans un site d'enfouissement. Le président a déposé une demande de subvention à la députée fédérale du comté de Brome-Missisquoi, Mme Lyne Bessette, afin de l'éradiquer au lac Selby. Elle en a accusé réception, mais n'a pu nous aider puisque les députés fédéraux n'ont pas d'enveloppe discrétionnaire.

Comité consultatif sur l'aménagement d'un parc coin Wilkinson/Selby. Nous sommes dans l'attente des résultats des réflexions des membres de ce comité.

Travaux d'actualisation du site web de l'APELS (voir arborescence en annexe)

Publication d'un Héron en mai 2021 (voir copie en annexe)

Suite à une consultation publique sur les milieux humides et hydriques est terminée, il serait important de signaler à la MRC qu'au bout du lac, nous avons un milieu humide qui est sans doute un sanctuaire pour la biodiversité.

Propositions de Charles Lussier au sujet d'un éco-guide et conférences sur le lac. L'APELS n'a pas retenu la proposition de M. Lussier au sujet d'un éco-guide, mais s'est montrée intéressée à organiser encore cet été des conférences d'écologie sur le lac.

## 5-Rapport du trésorier

M. Nadeau présente l'état du renouvellement et du recrutement de nouveaux membres ainsi que l'état des finances. Ce budget a été présenté à l'AGA 2021 pour l'exercice financier 2020

### **Revenus**

Cartes de membre	2025.00\$
Excursion sur le lac	350.00\$
Vente d'arbuste	285.00\$
Subvention ville Dunham	2455.51\$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5115.00\$</b>

### **Dépenses**

Imprimerie	1273.21\$
Poste Canada	407.79\$
Analyses d'eau	592.12\$
Excursion sur le lac	1207.24\$
Registraire des entreprises	36.00\$
Cotisations OBVM	20.00\$
Assurances	408.75\$
Divers	92.83\$
Site web	1218.74\$
Membership RAPPEL	200.00\$
Frais bancaires	71.40\$

TOTAL DES DÉPENSES	5528.08\$
--------------------	-----------

**RÉSULTATS**

Déficit d'opération	(413.08\$)
En caisse au 1 janvier	18403.54\$
En caisse au 31 décembre	17 990.46\$*

\* Ce montant inclut 10,000\$ en fond de réserve et un engagement de 1,900\$ pour caractériser le lac par l'OBVBM

**6-Préparation de l'AGA**

L'assemblée générale annuelle 2021 aura lieu le 25 juillet 2021. L'évolution des consignes de santé publique face à la COVID ne permettent pas de préciser de quelle façon se tiendra la réunion (présentation web à distance ou autre).

Un plan d'action concernant les communications et les actions de l'APELS sera déposé au moment de cette AGA.

**7-Candidatures aux postes du CA**

La conseillère Vicky Coupal annonce qu'elle doit quitter le CA pour la raison qu'elle a vendu sa maison au bord du lac Selby. En conséquence, elle n'est plus résidente de Dunham et doit, à regret, démissionner.

Le président rapporte aussi qu'Estelle Bernard désire mettre fin à son implication dans l'APELS. Plusieurs témoignages soulignent la grande implication de ces deux femmes au sein de notre organisation.

**8-Divers****9-Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée : Gilles Nadeau propose la levée de l'assemblée. Chrystian Borduas appuie. Il est 15h00.

En absence d'Estelle Bernard, Claude Giasson a assuré la prise de notes pour cette séance

Le Président,

Le Secrétaire,

François CHARBONNEAU

Claude GIASSON